

à partir de *Varsovie*, il n'étoit arrivé un changement dont la cause est très-remarquable. Quelques bien-intentionnés ont représenté, que puisque le Nonce de Scarodub avoit arrêté l'activité de la Chambre contre la teneur des instructions dont il étoit chargé de la part de son Palatinat, on ne devoit faire aucun cas de sa Protestation, vû les motifs frivoles & peu conséquens sur lesquels elle étoit fondée, & qu'il falloit donner un exemple d'attachement pour le bien public, en continuant les séances de la même manière que si le Nonce de Scarodub ne s'étoit point retiré. D'autres Nonces ont allégué qu'ils tenoient la Diette pour rompuë, attendu que l'affaire de l'Ordination d'*Ostrog* étoit le principal motif de la retraite de ce Nonce, & qu'aussi long-tems que cette affaire n'étoit pas en règle, il ne falloit pas penser à reprendre les délibérations pour l'élection d'un Maréchal. Les bien-intentionnés n'ont pas laissé jusqu'au 28. de se donner des mouvemens pour faire valoir les raisons qu'ils ont alléguées, & pour engager leurs Confrères à regarder comme nulle & de nulle valeur la Protestation du Nonce de Scarodub.

Il est certain que c'auroit été un grand point de gagné, & qui auroit contribué beaucoup à la réussite des Diettes, si l'on avoit pris la résolution de ne plus s'arrêter à la retraite d'un Nonce, lorsqu'elle est contraire à ses instructions, ou lorsqu'il fait une pareille démarche sans y être autorisé par son Palatinat. Mais il y avoit encore beaucoup de Nonces d'un avis contraire, & qui craignoient qu'un exemple de cette nature ne tirât à conséquence pour la Liberté, & que l'on ne prît de-là occasion de gêner les Nonces dans
l'exercice